

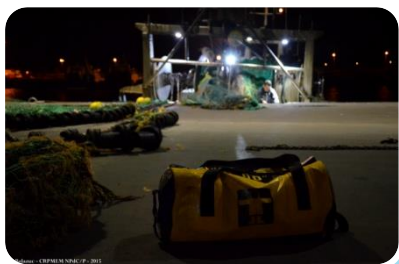


EODE : Expérimentation de l'Obligation de DEbarquement

Quels changements de pratiques à bord imposent l'obligation de débarquement ?

19 mai 2016 - Obligation de débarquement : d'une contrainte, faisons un atout

O. LEPRETRE



Ifremer



FROM NORD



PREFET DU PAS-DE-CALAIS

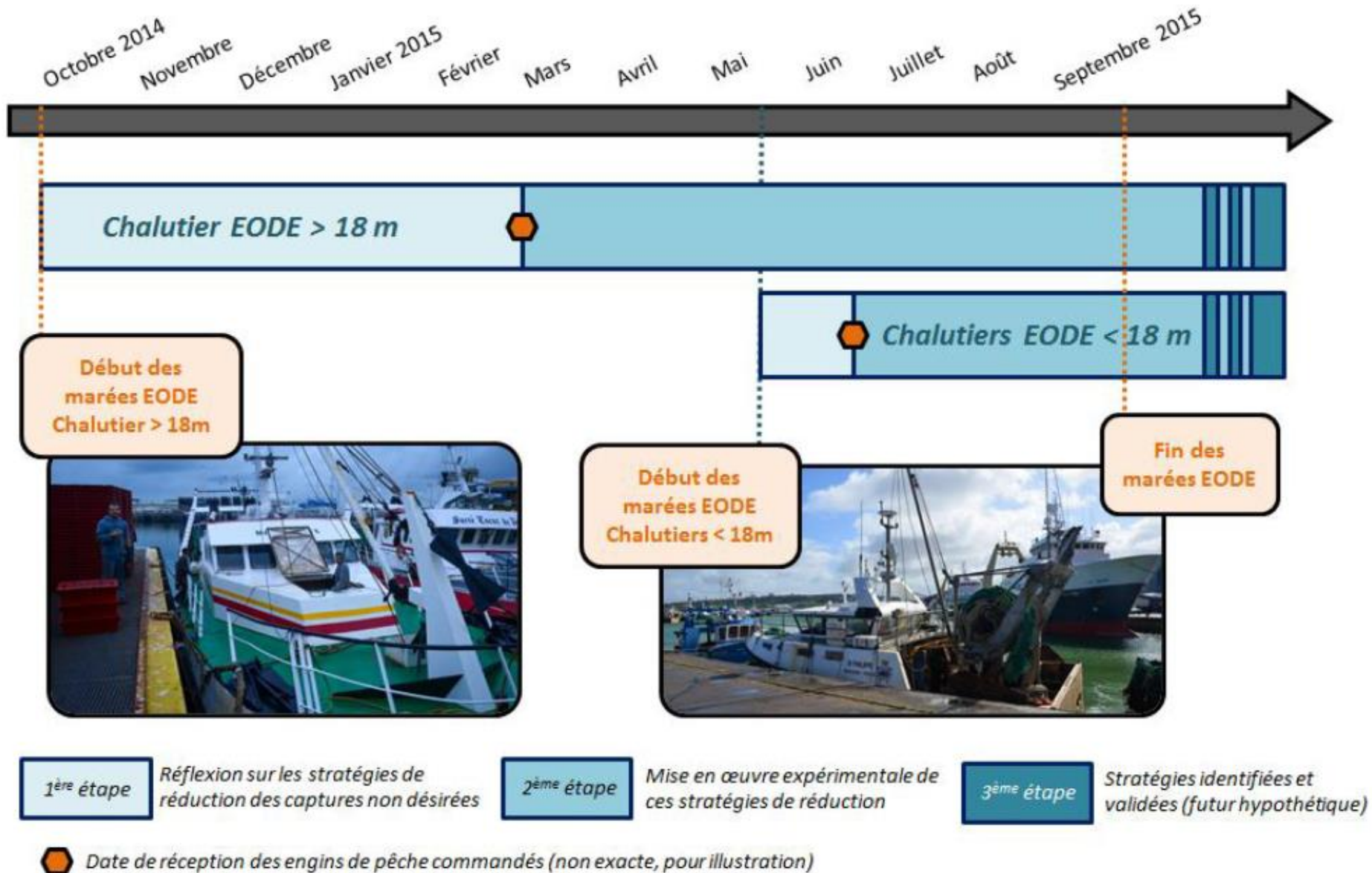


Les 3 principaux objectifs du Volet Mer

- (1) Caractériser les captures non désirées qu'il faudra désormais débarquer, notamment après évolution règlementaire et adaptation de la stratégie de pêche.
- (2) Identifier les contraintes et rechercher des solutions techniques pour la gestion des captures non souhaitées, depuis la zone de pêche jusqu'au débarquement.
- (3) Recenser les différents postes de dépense qu'entraîne l'obligation de débarquement pour les différents acteurs de la filière halieutique... et notamment pour les entreprises de pêche.



Déroulement de la phase expérimentale



Observations et données collectées

Chalutiers < 18m

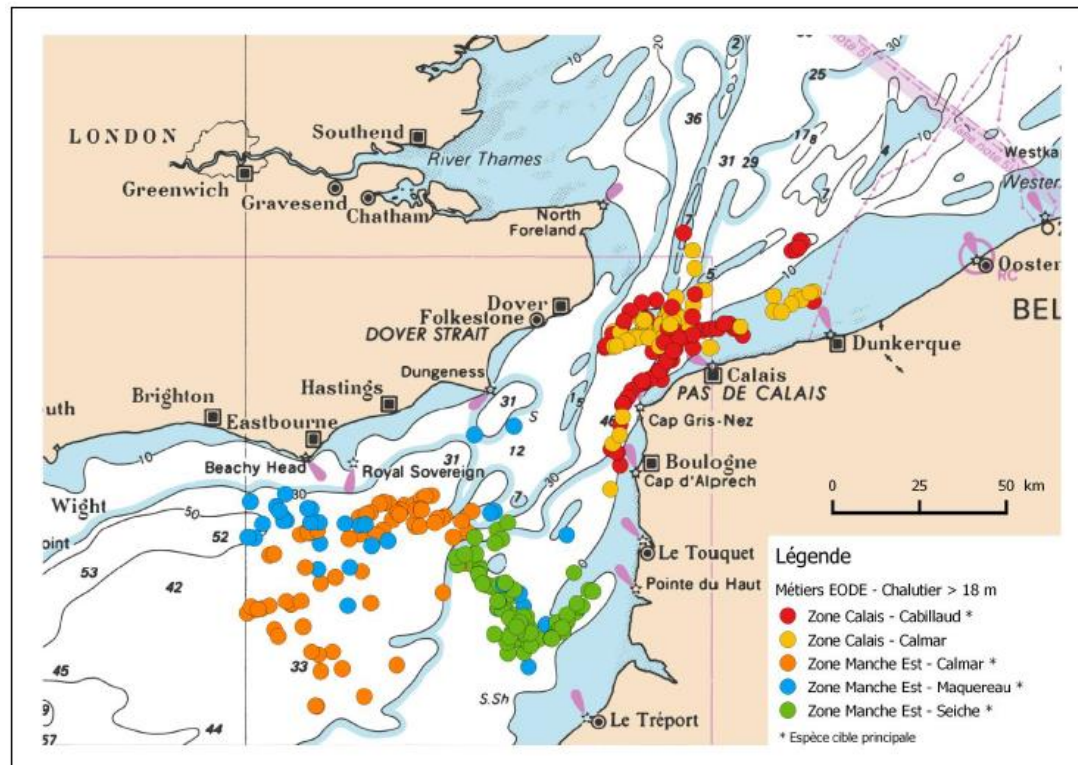
27 marées et 199 opérations de pêche valides

Regroupées en 4 métiers par les patrons de pêche

Chalutier > 18m

36 marées et 450 opérations de pêche valides

Regroupées en 7 métiers par les patrons de pêche



Quels sont les changements de pratiques à bord?

- La charge de travail à bord
- Les contraintes techniques
- Des solutions
- Mais des coûts...

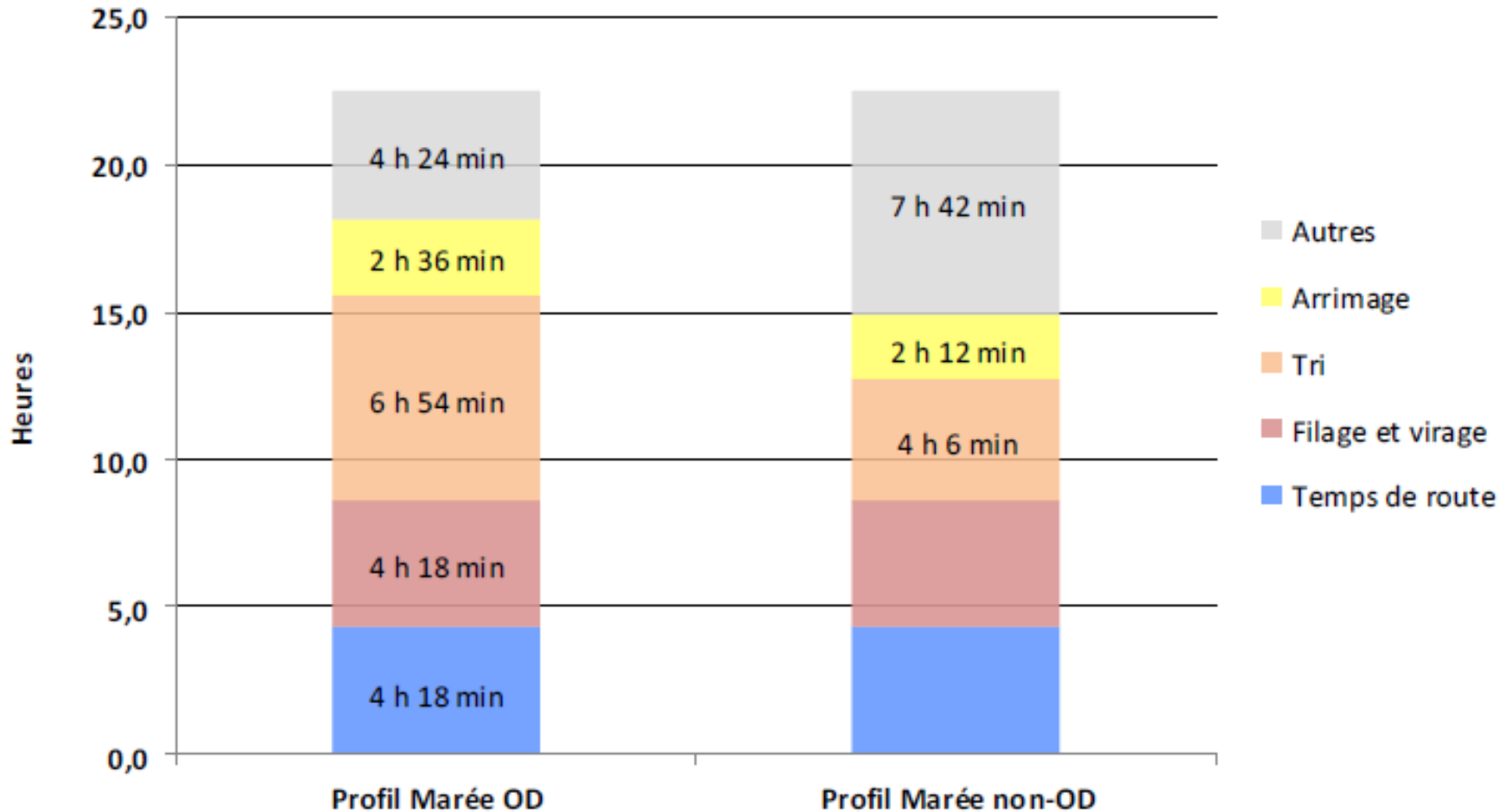


Captures non désirées et charge de travail (1/4)

Facteur humain - Chalutiers < 18m

Augmentation non soutenable du temps de travail à bord

Repos (dont repas, quart, avaries, etc.)
Repos morcelé en 7,4 fois (nb moy. d'OdP)



Captures non désirées et charge de travail (2/4)

Facteur humain - Chalutiers < 18m

Augmentation non soutenable de l'effort fourni par les marins à bord

- Environ 52 caisses de captures non désirées par marées
- Chaque caisse est manutentionnée 6 fois (dont 1 manutention assistée par le caliorne)
- Le tonnage journalier par marée passe de 24 tonnes à 35 tonnes
- Par marin : de 8 tonnes à 11,6 tonnes

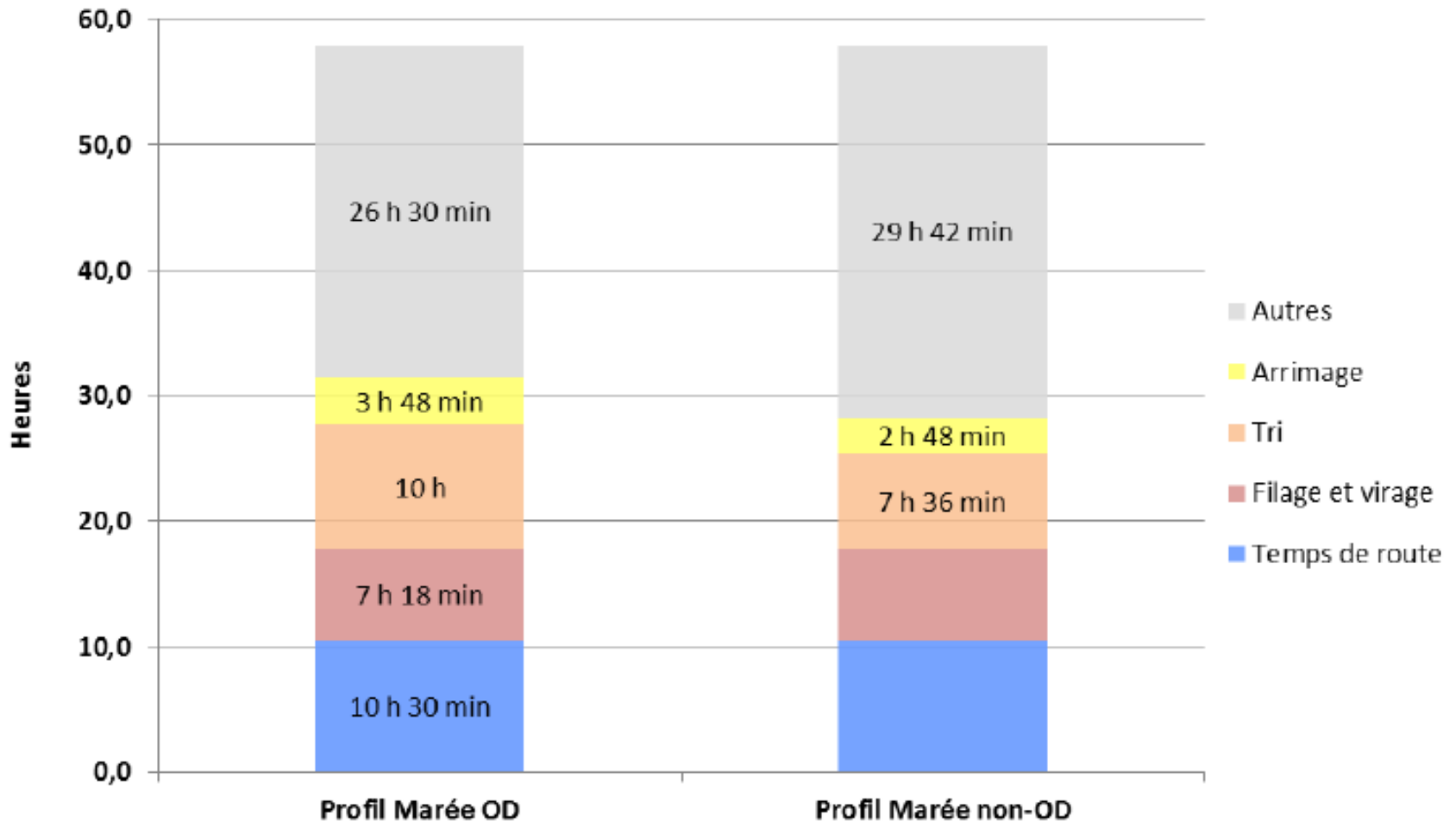


Captures non désirées et charge de travail (3/4)

Facteur humain - Chalutier < 18m

Augmentation considérable du temps de travail à bord

Repos (dont repas, quart, avaries, etc.)
Repos morcelé en 12,8 fois (nb moy. d'OdP)



Captures non désirées et charge de travail (4/4)

Facteur humain - Chalutier > 18m

Augmentation considérable de l'effort fourni par les marins à bord

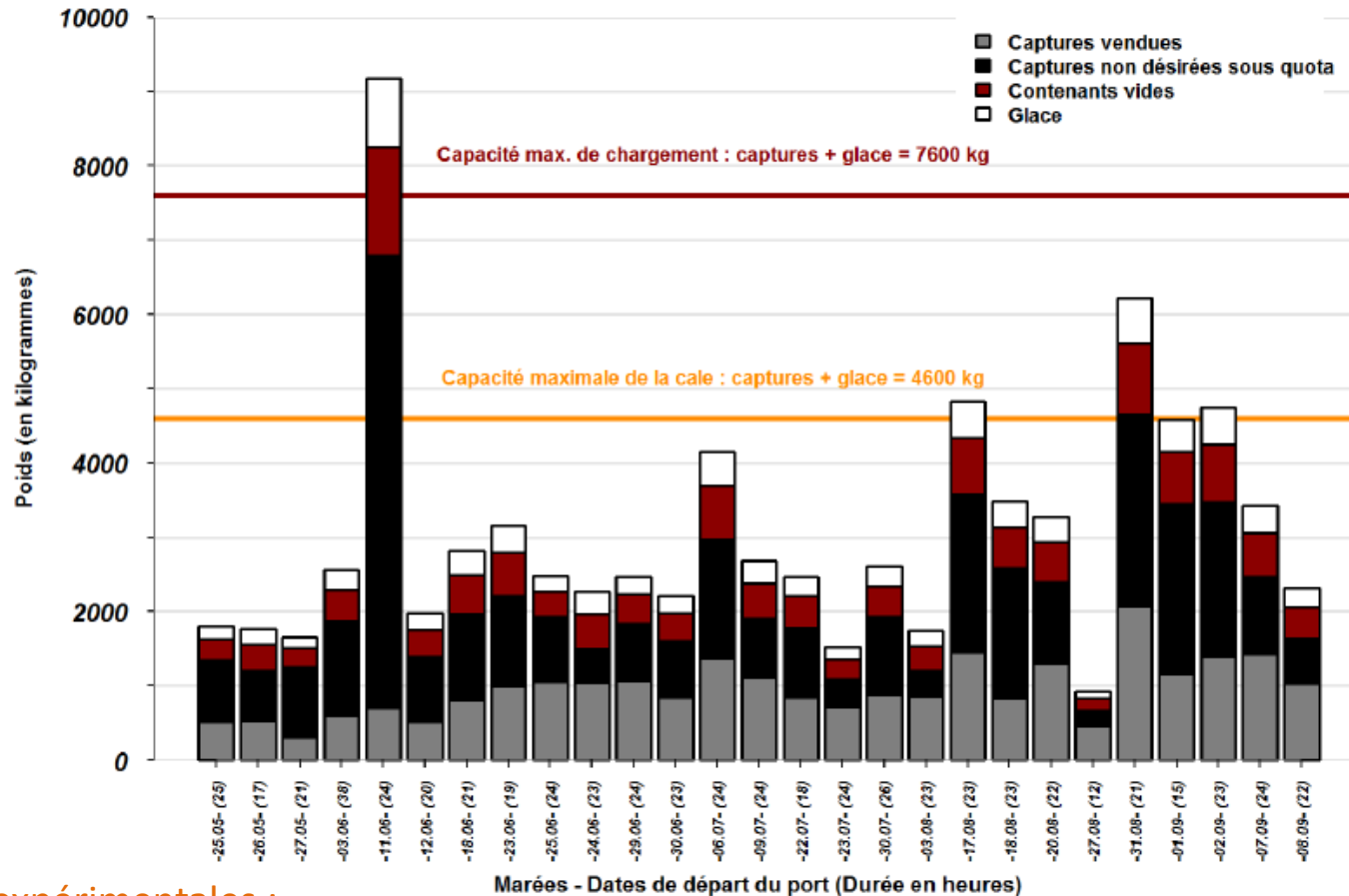
- Environ 81 caisses de captures non désirées par marées
- Chaque caisse est manutentionnée 10 fois (dont 8 manutentions non-mécanisées)
- Le tonnage journalier par marin augmente d'une tonne par jour



Captures non désirées et contraintes techniques (1/4)

Chalutiers > 18m

Stabilité et accessibilité : remise en cause de la sécurité des équipages



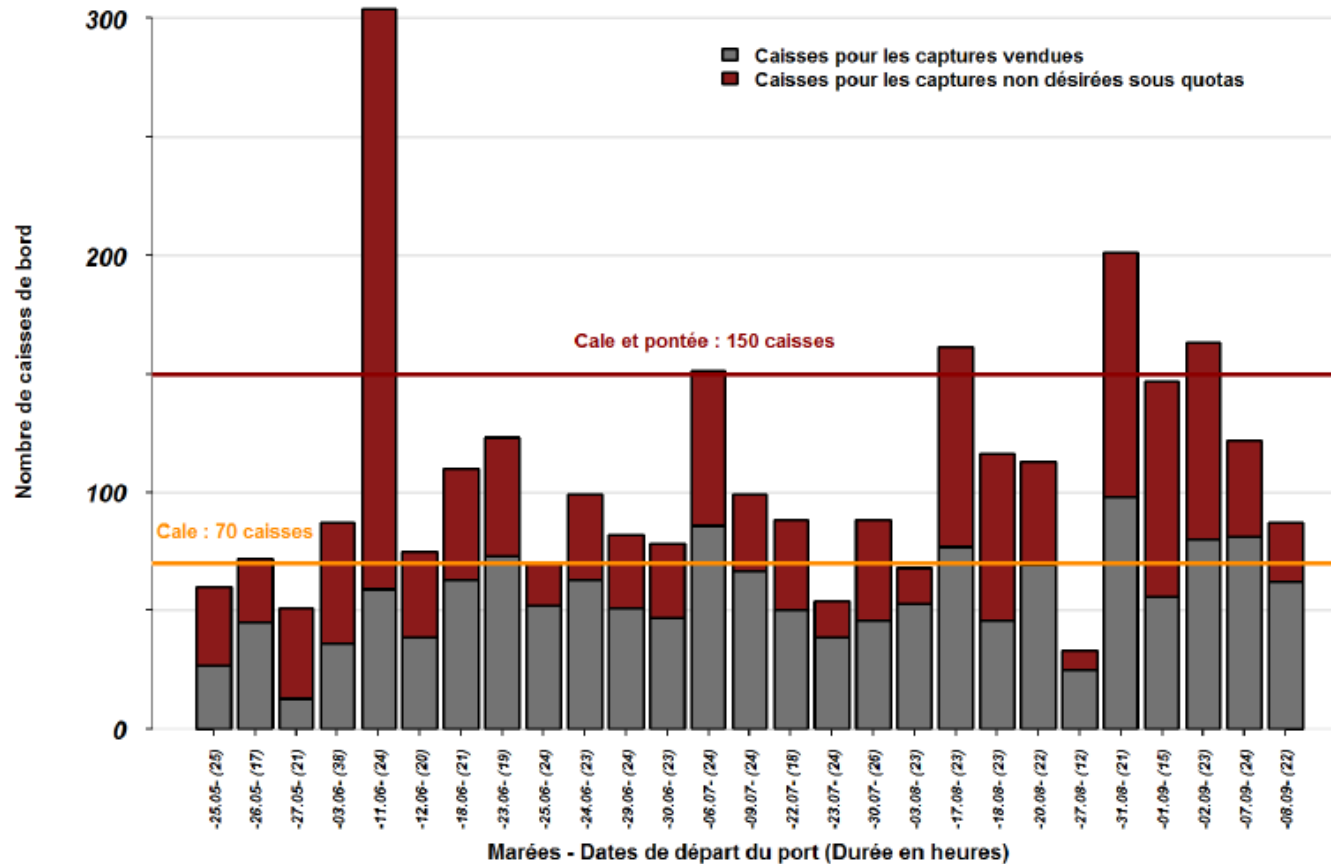
27 marées expérimentales :

- 4 marées où la charge maximale en cale est atteinte
- 1 marée où charge maximale totale est atteinte

Captures non désirées et contraintes techniques (2/4)

Chalutiers > 18m

Stabilité et accessibilité : remise en cause de la sécurité des équipages



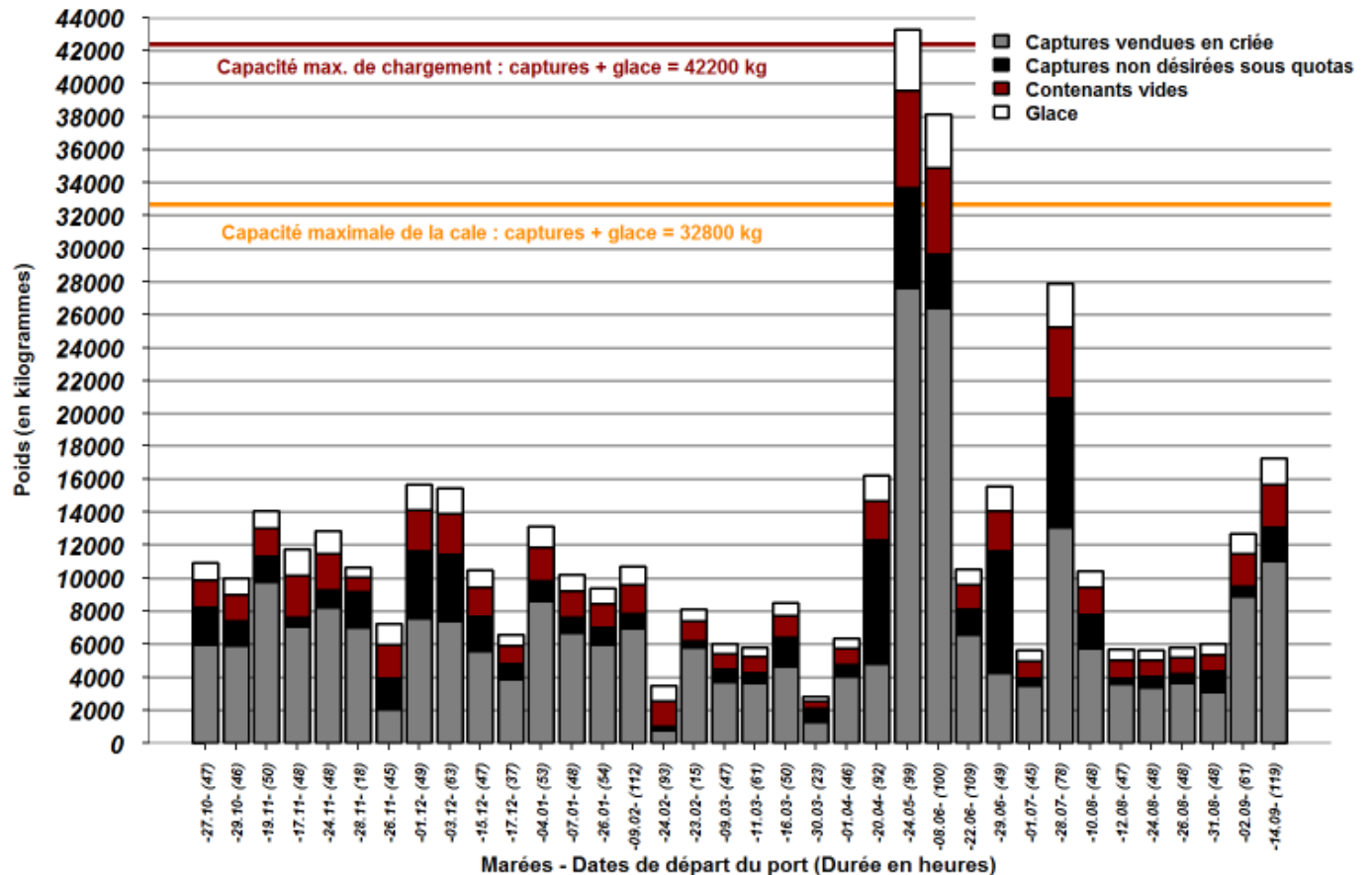
27 marées expérimentales :

- 23 marées avec la cale pleine !
- 5 marées où la capacité maximale de chargement est atteinte

Captures non désirées et contraintes techniques (3/4)

Chalutier < 18m

Stabilité et accessibilité : remise en cause de la sécurité des équipages



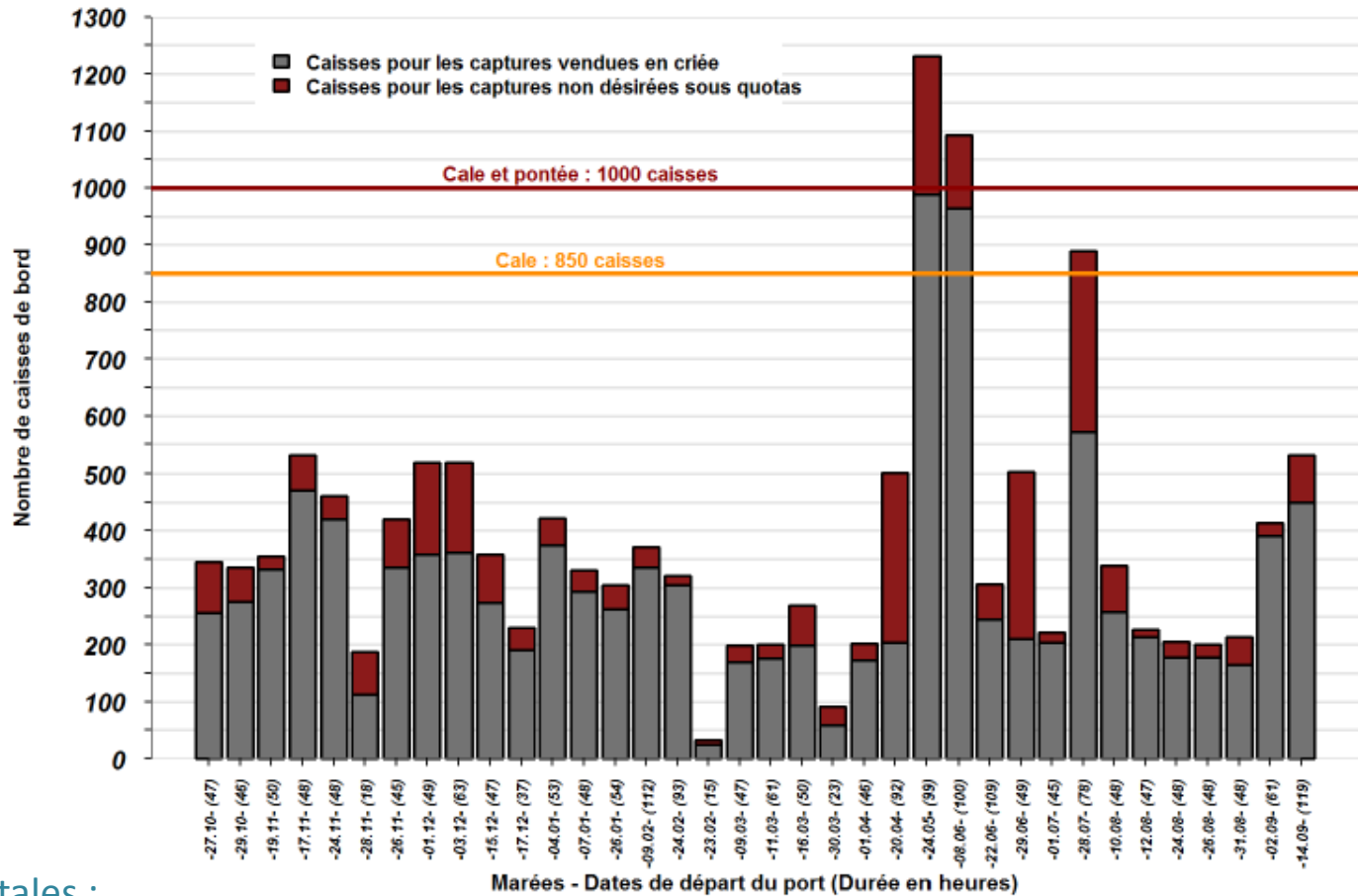
36 marées expérimentales :

- 2 marées où la charge maximale en cale est atteinte
- 1 marée où la charge maximale totale est atteinte

Captures non désirées et contraintes techniques (4/4)

Chalutier < 18m

Stabilité et accessibilité : remise en cause de la sécurité des équipages

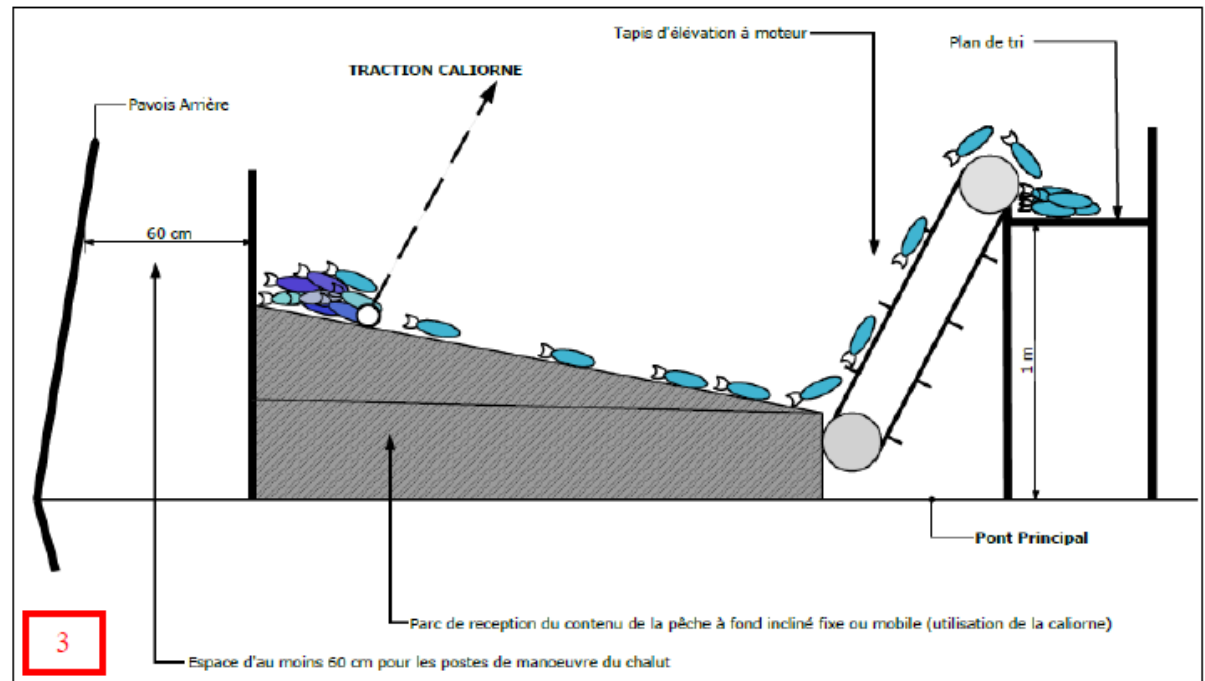
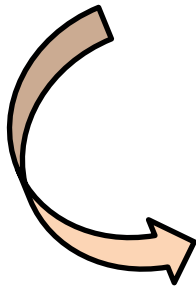


36 marées expérimentales :

- 3 marées avec la cale pleine
- 2 marées où la capacité maximale de chargement est atteinte

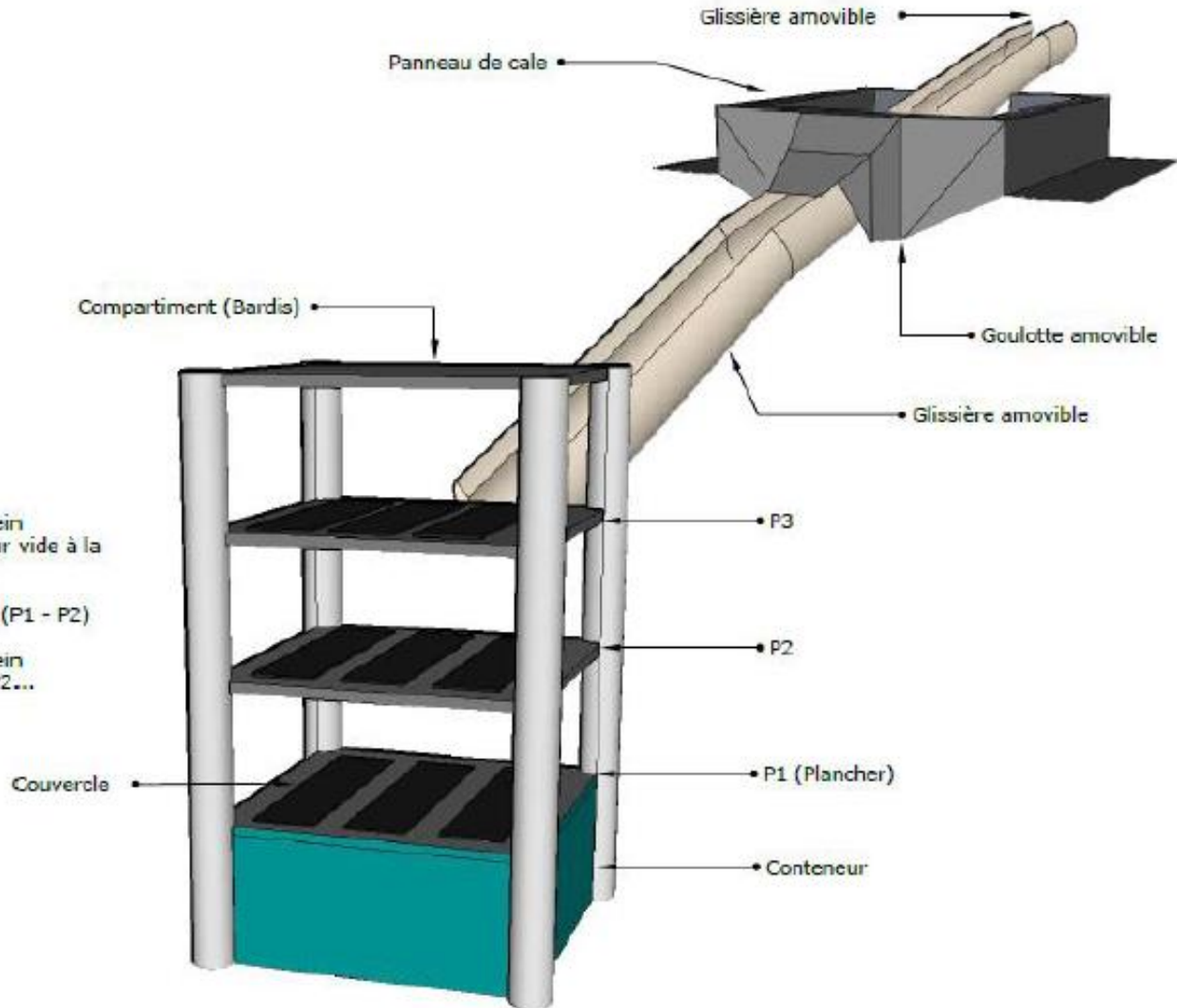
Solutions techniques (1/2)

Mécaniser la « marche en avant du poisson » à bord



Solutions techniques (2/2)

Proposer des solutions de stockage innovantes à bord



Etapes d'utilisation :

- 1 - Evacuation du conteneur plein
- 2 - Mise en place d'un conteneur vide à la place du plein
- 3 - Démontage du plancher P1
- 4 - Chute par gravité du bardis (P1 - P2) dans le conteneur vide
- 5 - Evacuation du conteneur plein
- 6 - Retour à l'étape 2 pour le P2...

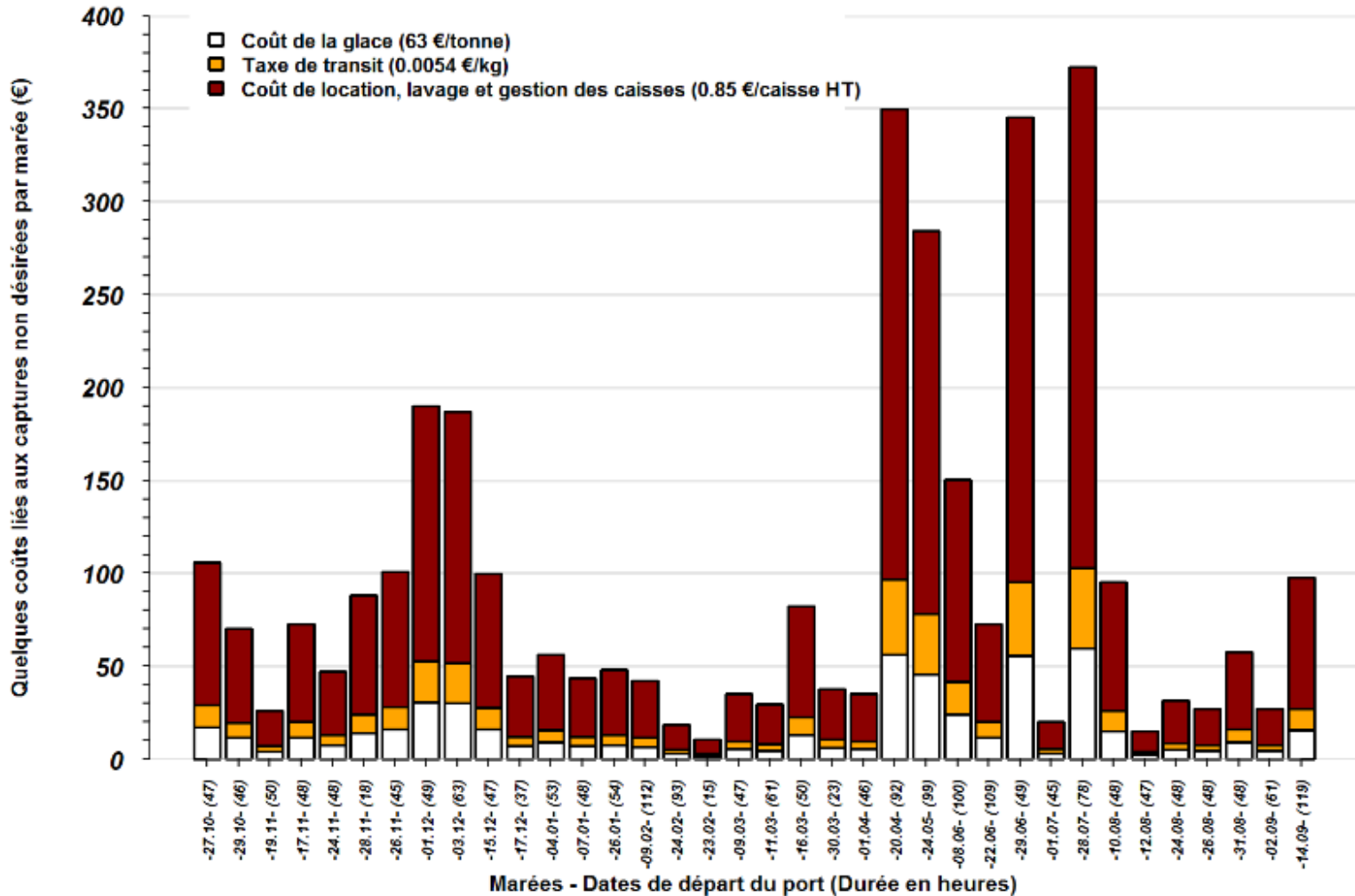
Quels coûts pour les entreprises de pêche ? (1/3)

- (1) Taxes sur les captures : taxes de criées, taxes FAM, frais d'écorage, redevance de froid, REPP, société de facturation, etc. (ex : Boulogne/mer)

Coût	Taux	Base de calcul	S'applique exclusivement aux ventes en criée	
			OUI	NON
Part vendeur de la taxe de criée	0,75 %	<i>ad valorem</i>	x	
Frais d'écorage (écoreurs boulonnais)	4 à 6 %	<i>ad valorem</i>	x	
Redevance de froid de la chambre froide	0.146	€. kW ⁻¹		x
Redevance d'équipement des ports de pêche (REPP)	1,89 %	<i>ad valorem</i>		x
Taxe FranceAgriMer	0,12 %	<i>ad valorem</i>		x
Taxe de la société de facturation	0,12 %	<i>ad valorem</i>		x

Quels coûts pour les entreprises de pêche ? (2/3)

(2) Frais communs : gasoil, glace, etc. (ex : chalutier > 18 m).



Quels coûts pour les entreprises de pêche ? (3/3)

- (3) Perte de temps de pêche : retours prématurés au port, etc.
- (4) Nécessité de disposer de plus de main d'œuvre à bord et au débarquement : travailler autant qu'aujourd'hui pour gagner moins...
- (5) Investissements importants pour les armateurs : sélectivité (1200 à 1900 € par fond de chalut), mécanisation, stockage, etc.



Merci pour votre attention,



Aperçu de la capture à bord du chalutier EODE de 23,5 m

Contact EODE « Volet Mer » :

Antony VIERA

Chargé de mission

Tél : 03.21.10.90.58

Email : antony.viera@copeche.org

CRPMEM Nord - Pas de Calais / Picardie



Contacts EODE « Volet Terre » :

Emmanuelle GOFFIER

Plateforme d'Innovation Nouvelles Vagues

Email : emmanuelle.goffier@pfinouvellesvagues.com



Luce SERGENT

Copalis Industrie

Email : l.sergent@copalis.fr



Vidéo EODE - YouTube



<https://youtu.be/2EGqhkWxgRw>